



ÉVALUATION DU STOCK DE FLÉTAN DU GROENLAND DU GOLFE DU SAINT-LAURENT (4RST) EN 2005

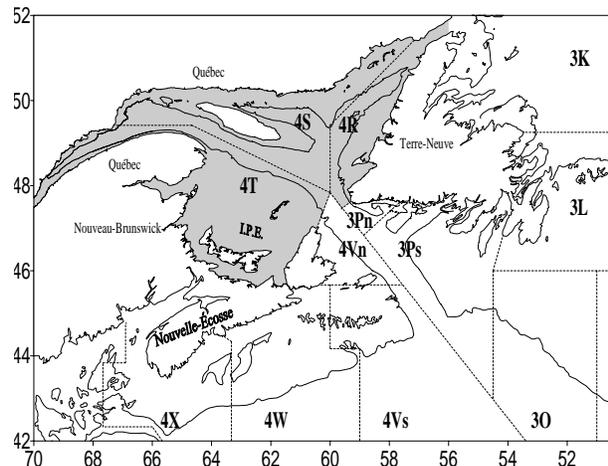
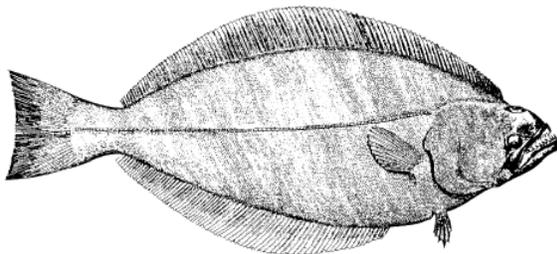


Figure 1. Carte du golfe du Saint-Laurent et des régions avoisinantes montrant les divisions 4RST de l'OPANO.

Contexte

Jusqu'au milieu des années 1970, le flétan du Groenland (ou flétan noir et communément appelé turbot) du golfe du Saint-Laurent (4RST) ne faisait l'objet d'aucune pêche dirigée. À la fin des années 1970, une pêche au flétan du Groenland s'est développée à l'aide de filets maillants et de chaluts de fond.

Depuis 1982, la pêche au flétan du Groenland est gérée par un contrôle du total admissible de capture (TAC). Cette gestion par TAC permet de limiter l'exploitation de façon à protéger le potentiel reproducteur de la population. Au cours des années, le ministère des Pêches et des Océans (MPO) a mis en place d'autres mesures de conservation qui ont contribué à réduire les captures de poissons immatures. Cependant les taux d'exploitation qui pourraient mettre la ressource en péril ne sont pas connus, ni le taux d'exploitation optimale qui pourrait permettre de fixer des cibles précises.

Depuis 1995, en raison du moratoire sur la pêche à la morue, aucune pêche dirigée n'est permise par les engins mobiles. Cette pêche est maintenant dominée par les bateaux équipés de filets maillants, dont les ports d'attache sont situés au Québec et sur la côte ouest de Terre-Neuve.

L'évaluation de la population de flétan du Groenland est effectuée annuellement afin de mettre en lumière les changements dans l'état de la ressource qui justifieraient des ajustements aux mesures de conservation et au plan de gestion.

Les principales informations utilisées pour évaluer cette ressource sont les indices de biomasse provenant du relevé de recherche du MPO et du relevé des pêches sentinelles de juillet menés annuellement, l'évolution et la force des cohortes qui seront recrutées à la pêche, la taille à maturité sexuelle pour chaque sexe, l'indice de condition des poissons, les captures par unité d'effort (CPUE) des pêcheurs traditionnels utilisant des filets de maillage 6,0 po. et la taille moyenne des poissons pêchés. Les indices normalisés de la biomasse du stock exploitable (44 cm et plus) des relevés et des CPUE de la pêche servent d'indicateurs pour déterminer la taille du stock exploitable.

SOMMAIRE

- Les débarquements de flétan du Groenland des divisions 4RST en 2005 sont demeurés sensiblement les mêmes qu'en 2004 et atteignent 3 967 t.
- Après normalisation, les taux de capture des pêcheurs traditionnels utilisant des filets de maillage de 6,0 po, augmentent de 2001 à 2003 pour ensuite diminuer de 13 % en 2004 et de 4 % en 2005. Cependant, le modèle utilisé pour la normalisation des taux de capture n'explique que 20 % de la variabilité totale des données.
- Les captures sont majoritairement composées de femelles, dont la proportion atteint plus de 85 %. La taille moyenne des poissons est en baisse de 1997 à 2002, augmente jusqu'en 2004 et demeure sensiblement la même en 2005 pour atteindre environ 47 cm. Le nombre de flétans capturés par tonne est comparable de 2004 à 2005.
- Les indices de biomasse calculés à partir des données recueillies à bord du *NGCC Alfred Needler* montrent une tendance à la hausse jusqu'en 2005. Par contre, on note une forte diminution des taux de capture (kg/trait) entre 2003 et 2005 (pas de données pour 2004). La fréquence des longueurs des individus montre une importante présence de la classe d'âge de 2004 (17 cm).
- Les estimations de biomasse du relevé des pêches sentinelles de juillet montrent une augmentation depuis 1995.
- La taille à laquelle 50 % des mâles sont matures a diminué de 40 cm à 34 cm et celle des femelles de 50 cm à 46 cm depuis 1996.
- Les données des relevés suggèrent que le recrutement à la pêche en 2006 devrait être similaire à celui des années récentes.
- Considérant la stabilité des indicateurs d'abondance, le *statu quo* est recommandé pour le TAC de 2006.

INTRODUCTION

Biologie de l'espèce et renseignements de base

La population de flétan du Groenland du golfe du Saint-Laurent est considérée comme un stock isolé de la population principale du nord-ouest Atlantique qui se retrouve à l'est et au nord du Grand Banc de Terre-Neuve. Au début des années 1990, des études sur les parasites ont démontré que la population du Golfe était distincte. Ceci a permis de conclure que les flétans du Groenland complètent tout leur cycle vital à l'intérieur du Golfe.

Le flétan du Groenland se retrouve généralement dans les chenaux du golfe du Saint-Laurent, à des profondeurs de 130 à 500 m (70-280 brasses). Les juvéniles prédominent dans l'estuaire et le nord d'Anticosti. Le frai se déroule principalement en hiver, entre les mois de janvier et mars. Les mâles atteignent la maturité sexuelle à des tailles plus petites que les femelles, si bien que leur taux de croissance diminue plus rapidement que celui des femelles. Cette différence

contribue à expliquer pourquoi les femelles atteignent des tailles plus grandes et constituent la majorité des captures de la pêche commerciale.

Depuis 1996, on observe une diminution de la taille à maturité chez les mâles et les femelles. Ce changement a résulté en une hausse de la proportion des poissons immatures pêchés et constitue une source d'inquiétude pour l'avenir du potentiel reproducteur du stock.

L'abondance des juvéniles varie beaucoup d'une année à l'autre et c'est vers l'âge de 5 ans qu'ils sont recrutés à la pêche. La force de ces classes d'âge annuelles, leur croissance, ainsi que les conditions environnementales influencent les fluctuations dans l'abondance du stock et ont un impact sur le succès de la pêche.

Description de la pêche et mesures de conservation

Tableau 1. Débarquements (milliers de tonnes)

Année	77-98 moy.	1999- 2000	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006 ¹
TAC	-	4,5 ²	4,5 ³	4,5 ³	3,5 ³	3,5 ³	4,5 ³	4,5 ³
Engins fixes	3,1	3,4	2,0	1,2	1,6	3,5	3,8	3,8
Engins mobiles	1,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Total	4,2	3,6	2,1	1,3	1,7	3,6	3,9	4,0

¹ Données provisoires

² TAC du 1 janvier 1999 au 14 mai 2000

³ TAC du 15 mai de l'année courante au 14 mai de l'année suivante

Avant 1999, la pêche au flétan du Groenland était une pêche essentiellement sous régime compétitif. Un projet pilote de contingents individuels a été introduit en 1999 pour les pêcheurs traditionnels du Québec afin de permettre un étalement de leur saison de pêche. Ce projet pilote est devenu permanent en 2002. À partir de 1999, la saison de pêche a été modifiée pour correspondre à l'année du plan de gestion, à savoir, de l'année courante au 14 mai de l'année suivante.

En plus de la gestion de la pêche par un total admissible de capture (TAC), d'autres mesures de conservation ont été mises en place depuis 1995 à la suite des recommandations du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques (CCRH), visant à réduire l'effort de pêche et la quantité de poissons immatures pêchés :

- l'augmentation du maillage de 140 mm (5,5 po) à 152 mm (6,0 po);
- l'adoption d'une configuration de filet favorisant la sélectivité;
- l'instauration d'un protocole de tolérance de petits poissons dans les prises commerciales dont la taille minimale est passée de 42 cm en 1996 à 44 cm depuis 1997;
- l'établissement d'un programme de vérification des prises commerciales à quai;

- la diminution volontaire du nombre de filets par les pêcheurs du Québec (de 120 à 80 filets) entre 1996 et 2000.

Le nombre de bateaux actifs dans la pêche au flétan du Groenland dans l'estuaire et le golfe était de 294 en 2005.

Jusqu'au milieu des années 1970, les débarquements de flétan du Groenland dans 4RST provenaient principalement des prises accessoires d'autres pêches (Figure 2). Une pêche dirigée au filet maillant s'est développée par la suite et les débarquements ont beaucoup fluctué. Les captures totales, incluant des engins mobiles, ont atteint des sommets à deux occasions, en 1979 et en 1987, qui ont été suivis par des déclin abrupts. Depuis 1993, les captures enregistrées par les engins mobiles sont très faibles (4 % en 2005) en raison de l'arrêt des activités de pêche dirigée par les engins mobiles sur la morue et de l'utilisation obligatoire de la grille Nordmore par les crevettiers. Les captures se sont maintenues entre 2 000 t et 4 000 t entre 1989 et 1998.

Les débarquements ont diminué de 67 % entre 1999 et 2001, passant de 3 600 t à moins de 1 300 t et ont plus que triplé entre 2001 et 2004. Les débarquements préliminaires atteignent 3 967 t en 2005 (Figure 2). Les pêcheurs de Terre-Neuve ont dépassé de 31 % leur allocation en 2005. Depuis 1998, c'est la troisième année consécutive où les pêcheurs à engins fixes des deux provinces atteignent leur allocation.

Entre 1999 et 2001, le TAC était de 4 500 t et a diminué de 22 % pour s'établir à 3 500 t en 2002 et 2003. Le TAC a augmenté à 4 500 t en 2004 et 2005.

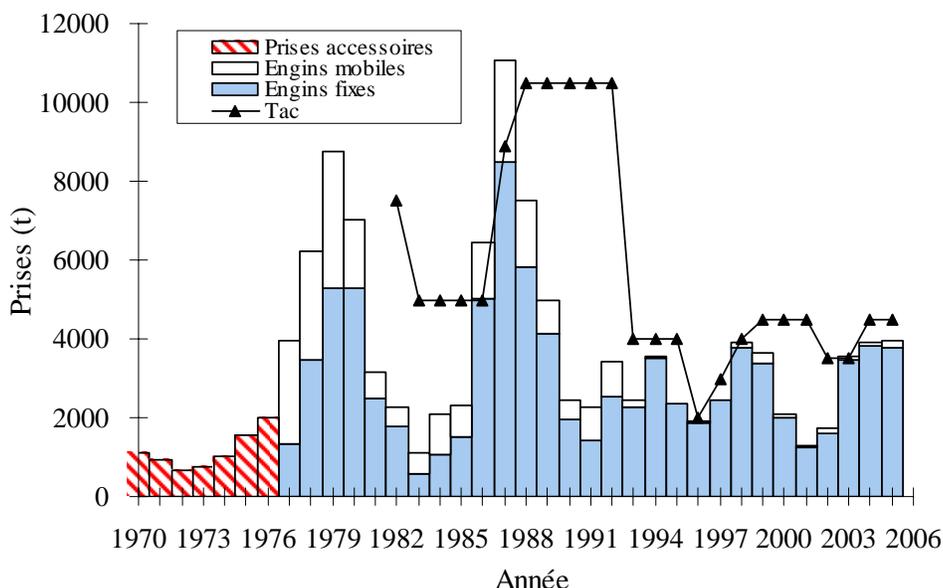


Figure 2. Débarquements annuels de flétan du Groenland et total admissible des captures (TAC) depuis 1970. Les données de 2005 sont préliminaires.

ÉVALUATION DE LA RESSOURCE

L'état de la ressource est déterminé par l'examen d'indicateurs provenant du relevé de recherche du MPO, du relevé des pêches sentinelles de juillet et de la pêche commerciale. Ces indicateurs font référence à la biomasse du stock, au succès de la pêche et à la condition générale du stock. Afin d'évaluer l'importance des changements, la valeur des indicateurs de 2005 est comparée à la moyenne des années 1996 à 2000.

Les indicateurs sont classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- Positif (+) : la valeur de l'indicateur diffère de la moyenne dans le sens positif pour l'état de la ressource;
- Neutre (=) : la valeur de l'indicateur est similaire à la moyenne;
- Négatif (-) : la valeur de l'indicateur diffère de la moyenne dans le sens négatif pour l'état de la ressource.

Les limites de la catégorie neutre sont définies par les intervalles de confiance (95 %) de la moyenne des années 1996-2000. Les indicateurs sont différents de la moyenne lorsque la valeur annuelle est en dehors des limites de l'intervalle de confiance.

La valeur des indicateurs de 2005 est également comparée à celle de 2004 et à 2003 pour le relevé de recherche du MPO étant donné l'absence de ce relevé en 2004 (Tableau 2). Les deux valeurs annuelles (2003 ou 2004 et 2005) sont similaires lorsque la différence est de moins de 10 %.

Relevés

Un relevé de recherche est effectué annuellement dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent en août à partir d'un navire du Ministère, le *N.G.C.C. Alfred Needler* équipé d'un chalut à crevettes. Suivant un plan d'échantillonnage aléatoire stratifié, ce relevé a été réalisé de 1990 à 2003 puis de nouveau en 2005.

Le relevé des pêches sentinelles pour la morue, mené dans le nord du Golfe en juillet depuis 1995, est également utilisé pour déterminer l'état de la ressource. Ce relevé est effectué par neuf chalutiers à panneaux selon un plan d'échantillonnage stratifié. Il ne couvre pas l'estuaire du Saint-Laurent où se retrouve en moyenne plus de 15 % de la biomasse de flétan du Groenland dont une forte concentration d'individus de 1 an.

Pour ces deux relevés (MPO et sentinelles), des indices de la biomasse minimale chalutable, de l'abondance des poissons juvéniles (moins de 30 cm et âgés de 1 et 2 ans), de l'abondance des pré-recrues (40-43 cm) et de l'abondance des poissons au-dessus de la taille minimale de la pêche (44 cm et plus) sont calculés.

Des données sur la maturité sexuelle des mâles et des femelles sont récoltées depuis 1996 lors des missions du MPO en août, soit plusieurs mois avant la période de frai. La maturité sexuelle est évaluée selon des critères morphologiques pour tous les poissons mesurés lors des missions. La taille à laquelle 50 % des poissons sont matures (L50) a été déterminée pour les mâles et les femelles et est utilisée comme un indicateur de l'état du stock. L'indice de condition de Fulton (poids du poisson/ longueur au cube) a aussi été calculé pour les poissons de 40 cm

et plus à partir des données du relevé du MPO. Cet indice nous informe sur la condition physique des poissons.

Tableau 2. Tendence des indicateurs du stock.

Indicateurs	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2003→ 2005	2004→ 2005
Biomasse du stock													
Alfred Needler (MPO)	⊖	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	nd	⊕	↓	nd
Sentinelles juillet	⊖	⊕	⊖	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕		↑
Juveniles (<30 cm)													
Alfred Needler (MPO)	⊖	⊖	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	nd	⊕	↓	nd
Sentinelles juillet	⊖	⊖	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕		↑
Prérecrues (40-43 cm)													
Alfred Needler (MPO)	⊕	⊕	⊕	⊖	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	nd	⊕	↓	nd
Sentinelles juillet	⊖	⊖	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕		↑
44 cm et plus													
Alfred Needler (MPO)	⊕	⊕	⊕	⊖	⊕	⊕	⊕	⊖	⊕	nd	⊕	↓	nd
Sentinelles juillet	⊖	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕		↑
Condition stock													
Indice de distribution	⊕	⊖	⊕	⊕	⊕	⊕	⊖	⊖	⊕	nd	nd		nd
Indice condition	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊖	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕		±
Indice croissance	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊖	⊖	⊖	⊕	nd	nd		nd
Maturité mâles		⊕	⊕	⊕	⊕	⊖	⊖	⊖	⊖	⊖	⊖		±
Maturité femelles		⊕	⊕	⊕	⊕	⊖	⊖	⊖	⊖	⊖	⊖		±
Pêche													
Écart allocation engins fixes et débarquements	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕	⊖	⊖	⊖	⊕	⊕	⊕		±
CPUE		⊕	⊕	⊕	⊕	⊖	⊖	⊖	⊕	⊕	⊕		±
Taille moyenne	⊖	⊕	⊕	⊕	⊖	⊖	⊖	⊖	⊖	⊖	⊖		±

± pas ou peu de changement (0 à 5 %) ; ↑ ↓ changement de 5 % à 10 % ; ↑ ↓ changement de 10 % et plus; nd indicateurs non disponibles

Pêche commerciale

Les statistiques de la pêche commerciale et les journaux de bord des pêcheurs traditionnels au filet maillant (maillage de 6 po) du Québec et de Terre-Neuve sont utilisés pour estimer les captures par unité d'effort (CPUE) depuis 1996. L'indicateur sur les taux de capture provient de la normalisation (selon le secteur, la durée d'immersion et le mois) des taux de capture. Les deux autres indicateurs du succès de la pêche sont l'écart entre l'allocation des engins fixes et les débarquements associés à cette flottille et l'estimation de la taille moyenne des poissons capturés au filet maillant provenant des échantillons des prises commerciales.

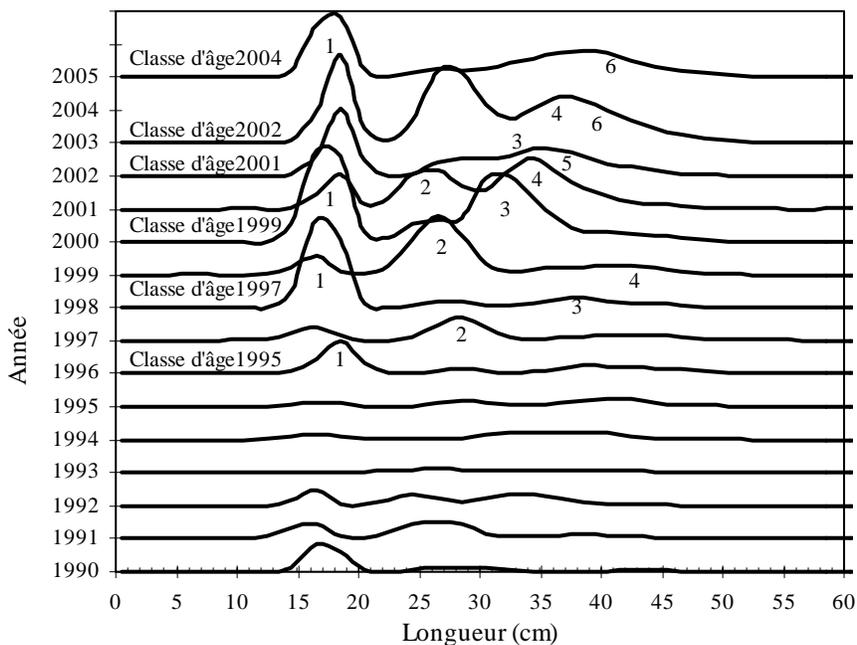
État de la ressource en 2005

Au début des années 1990, la plupart des indicateurs d'abondance étaient négatifs. La biomasse totale et l'abondance des poissons disponibles à la pêche (plus grands que 44 cm) étaient les moins élevées de la série 1990-2005 (Figure 4 et 7). La distribution du stock de flétan du Groenland se limitait alors à l'Estuaire et à la tête des chenaux du Golfe. Par la suite, le recrutement de classes d'âge d'abondance moyenne (1989, 1990 1991 et 1995) a résulté en une augmentation de la productivité si bien que les indicateurs de la biomasse et de l'abondance sont plutôt positifs depuis 1999 (Tableau 2). Toutefois, les indicateurs provenant de la pêche et ceux décrivant la condition du stock sont en majorité négatifs depuis 2000. Au cours des années plus récentes, une alternance entre la production de juvéniles de forte (1997, 1999, 2001 et 2004) et de moyenne ou faible abondance (1996, 1998, 2000 et 2003) a été observée (Figure 3). Les indices de biomasse montrent une tendance à la hausse qui s'explique par l'arrivée des fortes classes d'âge de 1997 et 1999. Parallèlement à l'augmentation de la biomasse, une expansion de l'aire de distribution est observée principalement au sud d'Anticosti, le long du chenal Laurentien et dans le chenal d'Anticosti lors des bonnes années de recrutement.

Indicateurs de l'état du stock provenant des relevés :

Les indices de biomasse provenant du relevé du MPO et du relevé des pêches sentinelles de juillet présentent une tendance à l'augmentation entre 1995 et 2005 (Figure 4). Cependant, les résultats du relevé du MPO de 2005 indiquent que l'indice de la biomasse minimale chalutable a diminué en 2005 relativement à 2003. La baisse en 2005 est principalement due à une diminution de près de 50 % de la biomasse dans l'ouest du Golfe alors qu'il n'y a pas eu de changements notables dans l'est. La proportion la plus importante de la biomasse de flétans du Groenland du golfe du Saint-Laurent se situe dans l'ouest et représente en moyenne 77 % de la biomasse totale depuis 1995. Cette proportion est de 72 % en 2005. Quant à la proportion de la biomasse dans l'estuaire par rapport à la biomasse totale, elle a atteint la valeur la plus basse de la série. Une étude sur la répartition estivale (août) des effectifs dans les relevés de recherche du *NGCC Alfred Needler* pour la période 1993 à 2003 révèle que l'aire de distribution des poissons de plus grande taille s'étend vers l'est, le long du chenal Laurentien, au sud d'Anticosti alors que ce n'est pas le cas pour les juvéniles. Cependant, l'abondance des poissons de plus grande taille demeure plus élevée à l'ouest du 63° O. Une forte concentration de poissons juvéniles (< 32 cm) est observée dans l'estuaire et diminue considérablement à l'est du 65° O, à l'exception de la partie nord d'Anticosti.

A)



B)

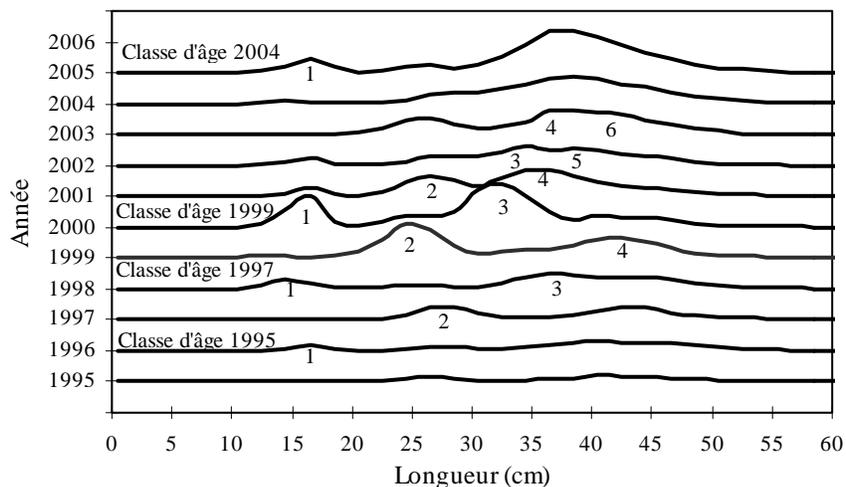


Figure 3. Structures de taille des flétans du Groenland capturés lors du relevé de recherche du MPO (A) (1990-2005) et (B) du relevé sentinelle de juillet (1995-2005). Les dernières classes d'âge plus importantes (1995, 1997, 1999, 2001, 2002 et 2004) sont indiquées ainsi que l'âge.

L'indice du relevé des pêches sentinelles a atteint la valeur maximale pour cette série en 2005 (Figure 4). La valeur de 2005 est due en grande partie à une capture effectuée le long du chenal Laurentien au sud d'Anticosti, ayant une valeur inhabituellement élevée pour ce relevé. Cette capture a également un impact important sur l'ampleur de l'intervalle de confiance de l'estimation de 2005. En général, de bonnes concentrations ont été observées dans toutes les régions. On note une augmentation marquée de la biomasse (plus de 300 %) dans le nord d'Anticosti entre 2004 et 2005.

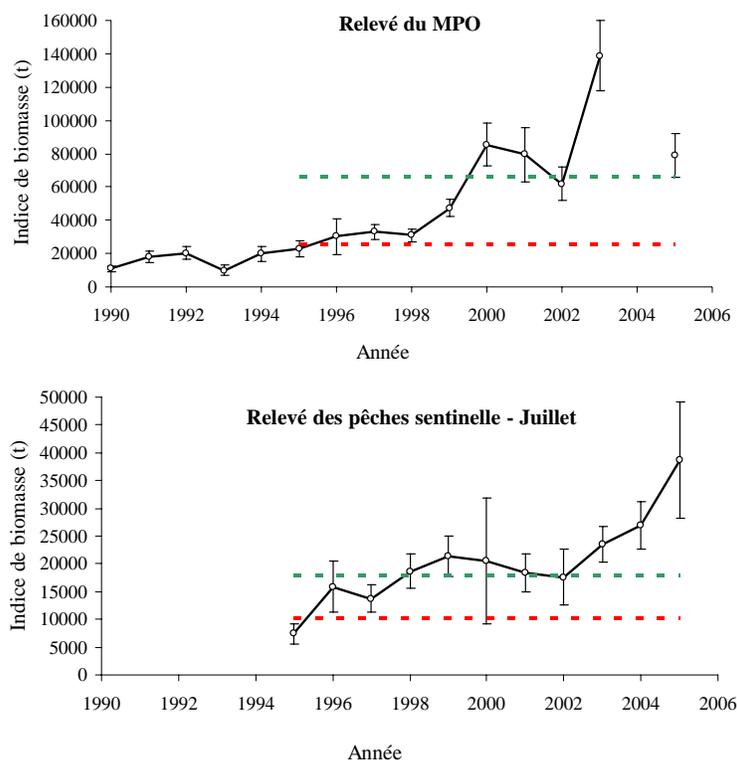


Figure 4. Indices de biomasse minimale chalutable du flétan du Groenland des divisions 4RST estimés pour le relevé du MPO et pour le relevé des pêches sentinelles de juillet. Les lignes pointillées représentent les intervalles de confiance pour les moyennes de la période 1996 à 2000.

Pour les deux relevés, les indices d'abondance en nombre des pré-recrues (40-43 cm) et des poissons recrutés à la pêche (44 cm et plus) ont des valeurs en 2005 supérieures à la moyenne de la série 1996-2000.

L'indice de condition de Fulton qui est utilisé comme indicateur de l'état de santé des poissons a diminué à partir de 1999 et s'est par la suite amélioré de 2001 à 2003 pour diminuer de nouveau en 2004 et 2005.

Les informations sur la maturité sexuelle indiquent une tendance à la baisse depuis 1996. La taille à laquelle 50 % des mâles sont matures a diminué de 40 cm à 34 cm et celle des femelles de 50 cm à 46 cm (Figure 5). La taille à maturité chez les mâles se situe bien en deçà de la taille minimale du protocole de tolérance des petits poissons fixée à 44 cm. Puisque le taux de croissance diminue après l'atteinte de la maturité sexuelle, il en découle un dimorphisme de taille entre les mâles et les femelles qui accentue le rapport des sexes dans les prises commerciales en faveur des femelles.

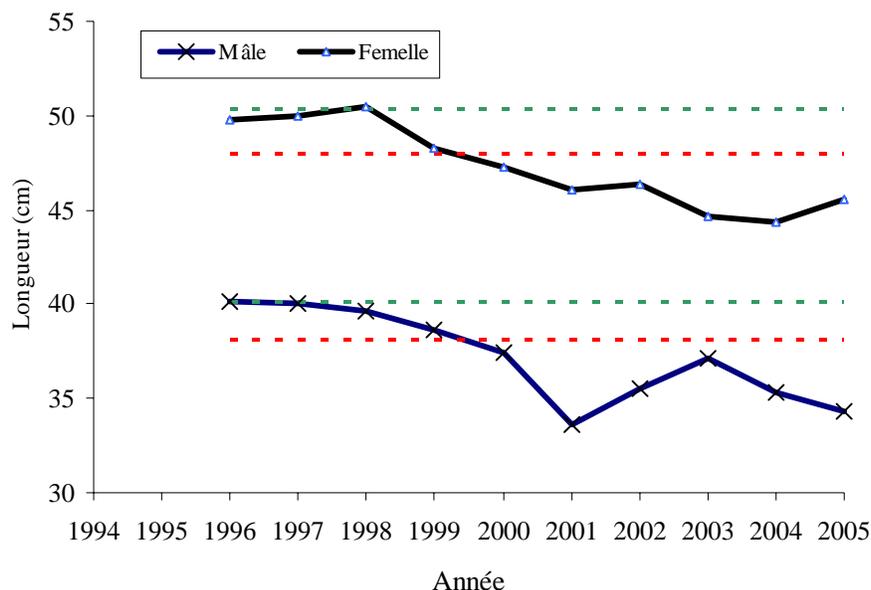


Figure 5. Taille à 50% de maturité sexuelle des poissons capturés sur le relevé de recherche du MPO entre 1996 et 2005. Les lignes pointillées représentent les intervalles de confiance pour les moyennes de la période 1996 à 2000.

Indicateurs de l'état du stock provenant de la pêche:

Les trois indicateurs de la pêche démontrent une certaine stabilité entre 2004 et 2005. Deux des trois indicateurs de la pêche, soit l'écart entre l'allocation et les débarquements et les CPUE, montrent les mêmes tendances depuis la fin des années 1990. Ils étaient négatifs entre 2000 et 2002, alors qu'ils indiquent une meilleure situation depuis 2003 (Tableau 2). Ainsi, l'écart entre l'allocation des pêcheurs à engins fixes et les débarquements est positif et stable en 2004 et 2005 indiquant que ces pêcheurs ont atteint leur allocation. Les CPUE ont cependant diminué de 13 % en 2004 et de 4 % en 2005 mais demeurent toujours dans la moyenne de la série 1996-2000. Notons que les CPUE ont commencé à augmenter dans le chenal Esquiman en 2001 et 2002 et qu'elles demeurent plus élevées que dans les autres zones du Golfe depuis 2003.

La taille moyenne des poissons capturés dans la pêche commerciale, qui se situait autour de 43 cm en 1995, est passée à 48 cm en 1996, à la suite de l'augmentation du maillage de 140 mm (5,5 po) à 152 mm (6,0 po) (Figure 6). D'une façon générale, la taille moyenne des poissons capturés, qui était en baisse entre 1998 et 2002 (48 à 45 cm), a augmenté pour atteindre 47 cm en 2004 et est demeurée sensiblement la même en 2005. Toutefois, elle demeure toujours inférieure à la moyenne de la série. Malgré la tendance à l'augmentation de la taille moyenne des captures commerciales dans les dernières années, 24 % des poissons débarqués sont de taille inférieure à 44 cm ce qui représente une proportion importante d'individus n'ayant pas atteint la maturité sexuelle. Ce pourcentage diffère selon la division. Il est de l'ordre de 8 % dans 4R, de 19 % dans 4S, et de 37 % dans 4T.

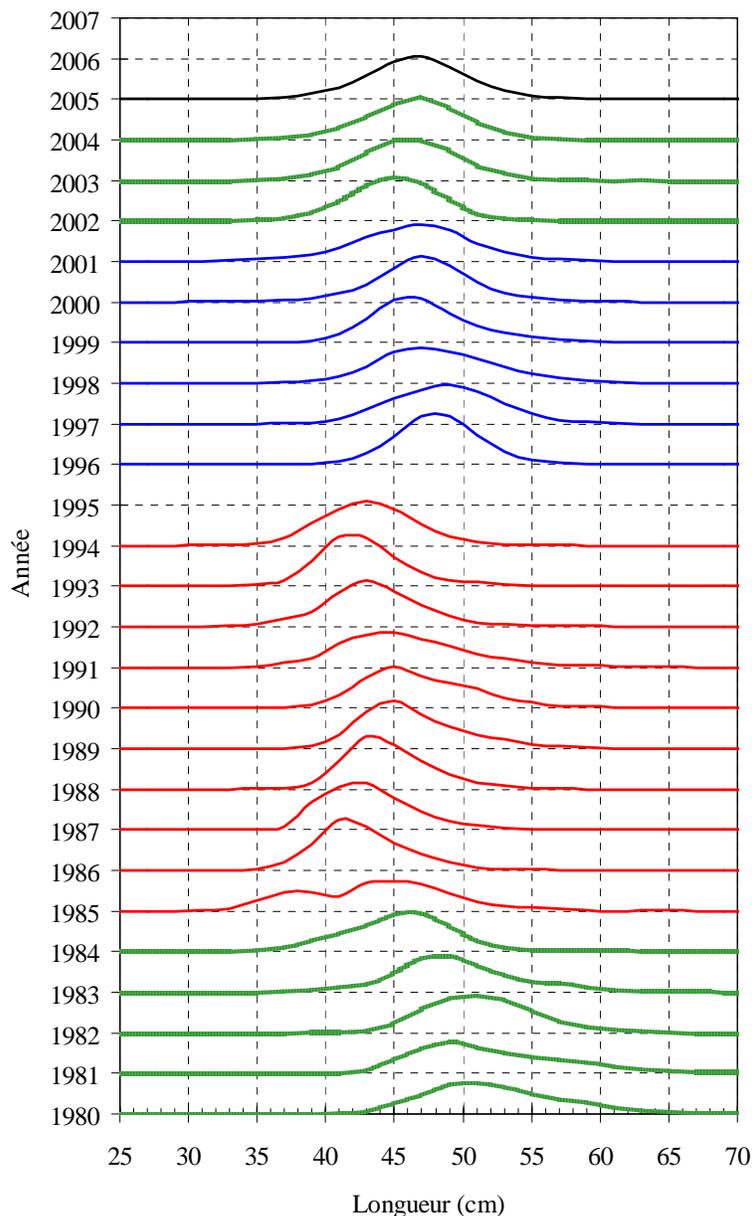


Figure 6. Structures de taille des captures de flétan du Groenland provenant des filets maillants entre 1980 et 2005.

De pair avec la stabilité de la taille moyenne, le nombre de flétans du Groenland récoltés par tonne débarquée n'a pas changé en 2005.

La proportion de femelles dans les captures des filets maillants a augmenté significativement à partir de 1996 en raison de l'augmentation du maillage. Depuis 1998, on observe une augmentation du pourcentage des femelles dans les captures, mais ce pourcentage semble assez stable depuis 2002. En 2005, 86 % des prises commerciales étaient des femelles.

Perspectives

Le recrutement des deux classes d'âge très abondantes de 1997 et de 1999 est à l'origine des augmentations des indices d'abondance observées au cours des années récentes. La pêche en 2006 sera principalement supportée par les classes d'âge de 2000 et 2001 qui ne semblent pas aussi fortes que les classes d'âge de 1997 et 1999. Pour cette raison, on s'attend à ce que la biomasse disponible à la pêche diminue en 2006, mais demeure à un niveau similaire à celui des années récentes en raison de l'abondance des pré-recrues qui est toujours supérieure à la moyenne des années 1990-1999. Il est probable que les prochaines classes d'âge, d'abondance inférieure à celles de 1997 et 1999, aient un impact à la baisse sur le succès de pêche dans les prochaines années.

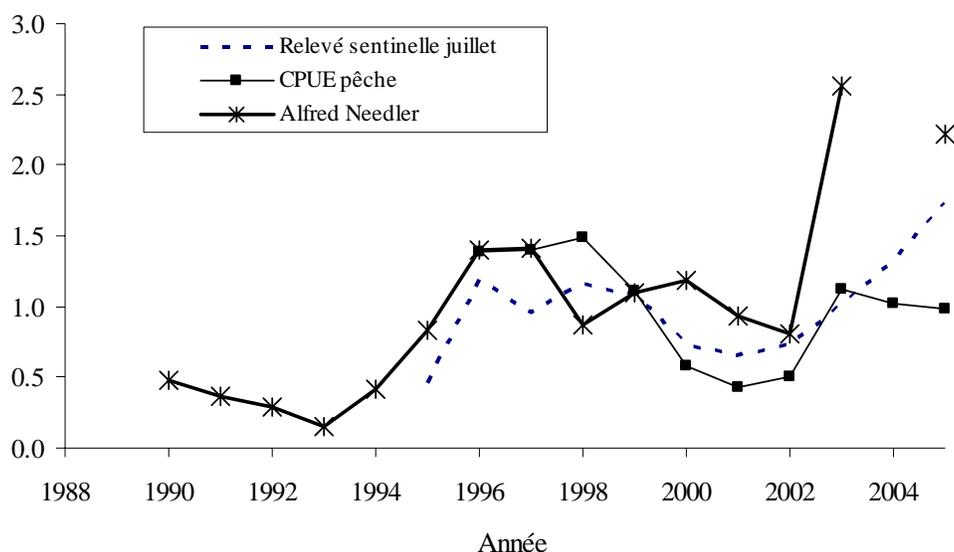


Figure 7. Indices normalisés de la biomasse du stock exploitable (44 cm et plus) de flétan du Groenland et des CPUE de la pêche.

Sources d'incertitude

Les indicateurs de la taille du stock exploitable, bien qu'en augmentation depuis 2001, divergent en 2004 et 2005 (Figure 7). La biomasse des poissons de 44 cm et plus du relevé des pêches sentinelles est toujours en augmentation alors que les CPUE normalisées de la pêche commerciale sont stables et la biomasse des poissons de 44 cm et plus du relevé MPO est à la baisse en 2005.

L'augmentation de 208 % de la biomasse exploitable du relevé de recherche de 2003 ainsi que l'augmentation simultanée des indices d'abondance de toutes les classes de taille (juvéniles, pré-recrues, 44 cm et plus) laissent supposer que des facteurs externes ont affecté la capturabilité à la hausse. De plus, la variance associée aux estimations de biomasse de 2003 est plus élevée que pour les autres années. Il est possible que des facteurs environnementaux aient pu avoir un impact sur la disponibilité au chalut des flétans du Groenland de toutes les tailles si bien que leur capturabilité aurait augmenté en 2003.

L'indice d'abondance provenant du relevé des pêches sentinelles en 2005 détient la valeur la plus importante depuis 1995. Cette forte hausse ainsi que la très grande variabilité observée en 2005 serait réduite de moitié sans la présence inusitée de nombreux flétans du Groenland dans un trait localisé au sud d'Anticosti. Cette capture élevée rend donc hasardeux l'interprétation de cet indicateur en 2005.

CONCLUSIONS ET AVIS

Les résultats de la pêche étaient généralement bons en 2005 et les perspectives indiquent qu'ils demeureront à un bon niveau en 2006, mais les probabilités sont élevées que le succès de la pêche diminue dans les prochaines années. Le TAC avait été augmenté en 2004 pour tirer profit des classes d'âge de 1997 et 1999. En 2006, des captures égales au TAC de 2005 devraient générer une augmentation de la pression de pêche puisque la biomasse de flétan du Groenland disponibles à la pêche devrait diminuer. Cependant, comme la biomasse devrait demeurer à un niveau supérieur à la moyenne, il ne semble pas nécessaire de diminuer les TAC. Par conséquent, le *statu quo* est recommandé pour le TAC de 2006.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

La maturité sexuelle est atteinte à des tailles de plus en plus petites chez les mâles et les femelles de flétan du Groenland. Compte tenu des études récentes sur la morue, on soupçonne que cette baisse soit causée par la forte pression de pêche, bien qu'on n'en connaisse pas les causes exactes. Cette diminution demeure préoccupante pour la conservation du stock reproducteur.

Le fort pourcentage d'individus immatures dans les captures commerciales, manifestement différent entre les divisions, représente une source d'inquiétude.

Les captures accessoires de flétan du Groenland dans la pêche à la crevette de 1999 à 2005 ont été examinées à partir de la base de données des observateurs en mer. Au moins un flétan était présent dans 89 % des activités observées. Les captures accessoires de poissons sont majoritairement de l'ordre de 1 kg par trait observé. La présence d'un observateur ne semble pas perturber le patron général de pêche puisque les taux de capture avec et sans observateur ne montrent pas de changement. D'une façon générale, les captures (en nombre et en poids) sont variables entre les zones et les années et semblent largement influencées par la force de recrutement et l'effort des crevettiers. La moyenne annuelle des prises accessoires (en poids) de flétan du Groenland provenant de la pêche à la crevette dans l'Estuaire et le Golfe de 1999 à 2005 est de l'ordre de 100 tonnes et elles sont surtout constituées de flétan du Groenland de 1 et 2 ans.

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

Morin, B. et B. Bernier. 2003. Évaluation du flétan du Groenland (Reinhardtius hippoglossoides) du golfe du Saint-Laurent (4RST) en 2002. Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks. Document de recherche 2003/088. 72 p.

MPO, 2005. Flétan du Groenland du golfe du Saint-Laurent (4RST) en 2004. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2005/012.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Contactez : Brigitte Bernier ou
Jean-Denis Lambert
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
C.P. 1000
Mont-Joli, Québec
G5H 3Z4
Tél. : (418) 775-0633 ou 775-0575
Télécopieur : (418) 775-0679
Courriel : LambertJD@dfo-mpo.gc.ca
BernierB@dfo-mpo.gc.ca

Ce rapport est disponible auprès du :

Bureau du Processus de consultation scientifique régional
(PCSR)
Région du Québec
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850 route de la Mer
Mont-Joli (Québec)
G5H 3Z4

Téléphone : (418) 775-0825
Télécopieur : (418) 775-0740
Courriel : Bras@dfo-mpo.gc.ca
Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas

ISSN 1480-4921 (imprimé)
© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2006

*An English version is available upon request at the above
address.*



LA PRÉSENTE PUBLICATION DOIT ÊTRE CITÉE COMME SUIT :

MPO, 2006. Évaluation du stock de flétan du Groenland du golfe du Saint-Laurent (4RST) en 2005. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2006/011.